



Déroulement de la Formation et de l'Examen du Permis B

LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande majorité des jeunes. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation routière.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. Pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer en diminuant le risque de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tous les automobilistes débutants à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs de sécurité que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une voiture et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.


Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progressions accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur pendant son évolution.

Pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Date : _____

L'expert(e) : _____

Codes spécifiques : _____

Nom : _____

Prénom(s) : _____

NEPH : _____

Catégorie : _____

Bilan des compétences	Niveau			Autonomie conscience du risque		
	E	0	2	1	2	3
Connaître et maîtriser son véhicule						
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						
Effectuer des vérifications du véhicule						
Connaître et utiliser les commandes						
Appréhender la route						
Prendre l'information						
Adapter son allure aux circonstances						
Appliquer la réglementation						
Partager la route avec les autres usagers						
Communiquer avec les autres usagers						
Partager la chaussée						
Maintenir les espaces de sécurité						
Plus-totaux						
Conduite économique et respectueuse de l'environnement						
Courtoisie						
Total général						

BILAN	FAVORABLE (1)
--------------	----------------------

(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN :

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve est présentée individuellement par l'expert qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- ✓ Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et /ou autoroutier
- ✓ Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome pendant une durée d'environ 5 minutes
- ✓ Réaliser 1 manœuvre et 1 arrêt de précision
- ✓ Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- ✓ Appliquer les règles du code de la route
- ✓ Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- ✓ Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.

Pour plus d'informations : [Inscription et formation | Sécurité Routière \(securite-routiere.gouv.fr\)](https://securite-routiere.gouv.fr)